



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

A 31

Question écrite n° 123204

Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables sur le fait que pour les transports de marchandises, le chemin de fer est moins polluant et génère beaucoup moins de nuisances que le transport routier. En l'espèce, elle souhaiterait savoir s'il ne pense pas qu'il conviendrait de favoriser le transport ferroviaire par un rééquilibrage économique d'autant plus justifié qu'à la différence du transport routier, le transport ferroviaire paye l'intégralité du coût des infrastructures. Dans cette logique, elle souhaiterait savoir s'il est favorable à l'instauration d'une redevance payée par les poids lourds sur les sections gratuites d'autoroutes. Dans un premier temps, elle souhaiterait notamment savoir si le projet de péage prévu pour les poids lourds en Alsace ne pourrait pas être étendu au cas de l'autoroute A 31 en Lorraine.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

Circonscription : Moselle (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 123204

Rubrique : Voirie

Ministère interrogé : écologie, développement et aménagement durables

Ministère attributaire : écologie, développement et aménagement durables

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 mai 2007, page 4676